

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 9
Poste :
Un an : 35 fr.
Six mois : 19
Trois mois : 10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

4 Avril 1882.

Chronique générale.

C'était écrit ; le Sénat n'est plus à cette heure qu'une Chambre d'enregistrement. Et la majorité de la Chambre des députés peut désormais être certaine que l'on dira Amen au Luxembourg à toutes les propositions absurdes et révolutionnaires qu'il lui plaira d'édicter.

C'était hier Dieu chassé de l'école ; c'est aujourd'hui l'intéressé à qui l'on interdit la discussion de ses propres intérêts. En vain M. le baron Le Guay a-t-il essayé de faire ajourner le débat pour faire étudier la loi au cours de la prochaine session des conseils généraux ; c'eût été là un moyen pratique de consulter l'opinion publique. En vain M. Chesnelong, par son amendement, a-t-il tenté de faire admettre l'adjonction des plus imposés dans certains cas particuliers. Tout a échoué devant le parti pris d'une majorité désireuse de satisfaire l'autre majorité.

En somme, voilà les finances de nos communes livrées à la discrétion du premier venu que le suffrage universel enverra au conseil municipal. Voilà ceux qui paient désormais écrasés par ceux qui ne paient rien. Le gouvernement doit être complètement satisfait ; il est certain que toutes les dépenses les plus exagérées qu'il voudra demander aux communes lui seront accordées. C'est sous prétexte de démocratie, — mais de démocratie mal entendue, — le nombre qui va opprimer le capital.

Toutes les observations, pourtant si justes, des sénateurs de la droite n'ont pas même été l'objet d'un semblant de réfutation de la part de M. Goblet, si désireux de servir la cause de la révolution.

La loi a été cependant votée, et sur ce bel exploit, on part pour se reposer pendant un grand mois.

En résumé, c'est plus que jamais le gâchis vers lequel la majorité républicaine des deux Chambres nous fait courir à grands pas. Nous n'osons plus même croire, maintenant, en ce qui concerne le Sénat, — vers lequel nous tournons nos yeux, — que le sentiment de la plus élémentaire équité le ramènera à une salutaire réaction.

M. Gambetta n'accusera plus la Chambre de fainéantise.

Samedi, en moins de vingt-cinq minutes, deux cents députés ont voté, sans débats, à mains levées et aux yeux fermés, six projets de loi portant approbation :

1° Des traités de commerce avec l'Espagne, le Portugal, la Suède-Norvège et la Suisse ;

2° Des conventions de commerce avec l'Angleterre et l'Autriche.

Deux ou trois honorables malavisés ayant fait mine de présenter quelques observations, se sont vus accueillis par une tempête de murmures.

Il y avait comme un trépignement général d'impatience. Il fallait en finir au plus vite avec ces maudits traités de commerce, avec ces ennuyeuses conventions.

Après la Chambre, le Sénat s'est occupé de voter les crédits tunisiens. Après M. le prince de Léon, M. le duc de Broglie a essayé d'engager une discussion sérieuse et d'obtenir des explications du gouvernement. Il n'y a pas réussi. Le Sénat a voté comme la Chambre, et le ministre des affaires étrangères n'a rien dit sur les intentions du gouvernement relatives à la Tunisie.

M. le duc de Broglie a pourtant réclamé avec insistance, il a pourtant montré au Sénat le danger qu'il y a de tout approuver les yeux fermés, il a pourtant rappelé qu'à chaque demande de crédit le cabinet garde le silence et refuse toute réponse aux questions qui lui sont posées.

Tout cela est très-vrai ; nous avons assisté cent fois à ce triste spectacle. Mais à quoi

bon invoquer l'exemple de la Grande-Bretagne et les usages du parlementarisme devant des jacobins décidés à faire tout ce qu'ils veulent et à tromper les Chambres et le pays ?

On remet au Bey de Tunis 4,400,000 francs quand le Bey est notre débiteur. Lorsque l'opposition de droite réclame, avec raison, contre cette générosité intempestive, M. de Freycinet répond que dans deux mois il donnera de plus amples renseignements ! On n'a jamais vu ministre traiter une Assemblée avec plus de dédain, ni une Assemblée se laisser régenter avec pareil sans-gêne.

Tout cela se fait en invoquant le patriotisme ! Le patriotisme pourtant ne consiste pas à toujours payer, même ce qui n'est pas dû, et à donner un blanc-seing au gouvernement républicain.

Pour sa séance de clôture, le Sénat a siégé pendant six heures. Cette ardeur était provoquée par le désir de partir au plus vite et d'essayer l'effet magique de ces abonnements gratuits dont nos honorables se sont si généreusement munis. Si la Chambre haute a fait beaucoup de besogne, en revanche elle en a fait de très-mauvaise.

Elle a voté cette pitoyable loi qui supprime la présence des plus imposés dans les discussions des conseils municipaux. C'était une garantie pour les contribuables, naturellement la République la détruit.

Le Sénat a ensuite adopté les nouveaux crédits demandés par le gouvernement pour l'expédition tunisienne ; et enfin il a clos sa séance par le vote du traité de commerce franco-italien, traité désastreux, qui ouvre nos frontières aux produits étrangers et ferme l'Italie à nos marchandises.

M. Tirard trouve ces conventions fort avantageuses ; nous en cherchons vainement la raison.

Le Sénat et la Chambre se sont prorogés, samedi soir, en fixant au 2 mai la reprise de la session.

Un mois de vacances après trois mois employés à ne rien faire ! Les pauvres collégiens vont être jaloux.

PROTESTATION DES DÉPUTÉS CONTRE LA LOI D'ENSEIGNEMENT LAÏQUE.

Le 31 mars, les députés de la droite se sont réunis, et ont rédigé la protestation suivante :

« Les membres soussignés de la Chambre des députés, regrettant de n'avoir pas eu l'occasion de renouveler les protestations déjà faites dans la précédente législature, et, s'associant aux sentiments qui viennent d'être si noblement exprimés au Sénat, regardent comme un devoir de faire, devant le pays et au nom des populations dont ils ont reçu mandat de défendre les intérêts, la déclaration suivante :

» I. — Ils déclarent que la loi du 23 mars sur l'enseignement primaire obligatoire est contraire à la liberté religieuse et aux droits des pères de famille, blessante pour la liberté des citoyens français, et de nature à amener des conséquences funestes pour l'avenir moral du pays.

» II. — Ils pensent que tous les bons citoyens devront unir leurs efforts pour conjurer les résultats déplorables d'une loi qui, dans un pays chrétien, sépare complètement l'instruction de l'éducation chrétienne.

» III. — En conséquence, ils estiment qu'en déclarant s'il entend faire donner à son enfant l'instruction dans une école publique, tout père de famille devra demander en même temps que l'enfant reçoive, à l'école, l'instruction et l'éducation religieuse.

» IV. — Ils rappellent que le Crucifix et d'autres emblèmes religieux ont été enlevés de l'école dans certaines localités ; si cette mesure venait à se renouveler, le devoir des habitants de la commune serait de s'y opposer énergiquement par tous les moyens légaux et d'assurer ainsi le respect dû à la foi des populations.

» V. — Ils ont trop de confiance dans les sentiments d'honneur et de légitime fierté qui animent leurs concitoyens, pour ne pas

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XLVIII

PÈLERINAGES.

(Suite.)

Fixé, sans doute, auprès de sa nouvelle famille, quand il venait dans le pays, il habitait inévitablement Vervaines. M^{me} Vaurant n'adressant à ce sujet aucune question au jeune notaire, aucun de ses enfants n'en parla. Ils avaient d'ailleurs des motifs d'intérêt bien plus puissants :

— Vous avez voulu, madame, disait maître Baillif, des renseignements précis ; je n'ai rien négligé pour les obtenir. Voici l'alcôve où vous êtes née ; voici où votre infortuné père mourut après sa longue et douloureuse agonie. M^{me} Vaurant se mit à genoux et pria, plongée dans un profond recueillement. Ses enfants l'imitèrent.

Puis on passa dans le grand-salon. — Ce fauteuil, reprit le jeune notaire, marque la place où M^{me} la marquise votre mère fut frappée de mort subite.

M^{me} Vaurant se prosterna, baisa la terre, et puis, immobile, méditant sur les mystérieux desseins du ciel, gravement émue, elle ne rompit de longtemps un silence pieusement respecté.

Au dehors le vent bruissait dans les feuilles, les oiseaux y gazouillaient, on entendait le murmure des eaux, le frémissement des herbes miroitant sous les rayons du soleil.

— Mon père, ma mère, mon frère Jules, que vos âmes soient bénies ; vous avez été éprouvés ! vous lisez au fond de mon âme : — Assez d'épreuves, n'est-ce pas ?...

Il sembla qu'une voix secrète lui répondit : « — Non ! pas encore assez ! » — car elle s'assit triste, abattue, découragée en quelque sorte.

Honoré s'en aperçut : — Ma mère, dit-il, songez à l'autre devise : « Travail et charité. » Les épreuves, quand on les met en pratique comme vous l'avez fait, finissent par être salutaires et sans amertume.

— Cette porte, celle-ci, celle-là étaient ouvertes, reprit maître Baillif en offrant le bras à M^{me} Vaurant ; vous, tout effrayée, vous descendîtes sans doute par cet escalier.

On descendit ; puis on prit le sentier menant du côté de la rivière. Là s'arrêtaient toutes les traditions certaines ; il fallait y substituer des conjectures auxquelles fit bientôt diversion l'exploration de la belle et vaste propriété, jolis cours d'eau,

étangs spacieux, bois magnifiques, grasses prairies, vignes étalées en amphithéâtre aux flancs d'un riche coteau.

Chemin faisant, les jeunes gens ne résistèrent point au plaisir d'échanger en leur patois quelques paroles avec les paysans et les paysannes qu'on croisait.

Agreables épisodes que ces bribes de causeries jetées aux échos du pays natal. On s'y complut jusqu'à l'instant où l'on reprit en voiture le chemin de la ville, encore sans maître Baillif. Mais avant de se séparer de lui :

— Demain, à midi, cher monsieur, lui dit M^{me} Vaurant, je serai chez vous, d'où nous irons ensemble à Vervaines.

Honoré, son frère, ni ses sœurs ne devaient faire cette visite. Et puisque leur mère ne leur en disait point le motif, ils s'abstinrent de toute question indirecte. Mais tant que dura le trajet, on s'entretint des événements divers qui avaient suivi l'enlèvement de Mariette, récits cruels, sombres tableaux de la mendicité abjecte, récits tendres et touchants, peintures des heures d'épreuves courageusement supportées dans une pauvreté laborieuse.

Honoré se souvenait de bien des choses. Louis et même Noëlie trouvaient parfois en leurs mémoires des traces du passé.

Dans la ville de Vignebois, on fit ensuite maints

autres pèlerinages pieux. On passa devant les deux maisons successivement occupées par le ménage Vaurant : celle où Mariette avait été recueillie et où étaient nés les premiers enfants ; celle où était née la gentille Hortense et où était morte Noëlie sa mère. Honoré pleura sur le seuil de celle-ci.

Il se rappelait si bien le jour du fatal convoi ! Dans tous les coins de la petite ville de Vignebois, on retrouvait matière à détails nouveaux, tous d'un intérêt émouvant.

Du reste, les plus anciens habitants avaient mille fois oublié la jeune servante Mariette, et personne, si ce n'est maître Baillif qui n'eut garde d'en parler, ne songea seulement à la reconnaître en cette vieille dame qui explorait la ville avec ses quatre enfants.

Dans l'église se trouvaient l'autel où elle avait été mariée, les fonts baptismaux où l'eau sainte avait coulé sur tous les fronts. On alla visiter la promenade où elle conduisait les enfants, où elle portait sa chère petite Hortense nourrie au biberon ; on y vit l'endroit où elle avait été reconnue par son frère Jules de Sardagne.

Ce fut là, sur un banc, que frères et sœurs, pendant que M^{me} Vaurant allait à Vervaines en compagnie du jeune maître Baillif, osèrent se demander entr'eux quel pouvait bien être l'objet de sa démarche. Qu'allait-elle faire chez la grand'tante de Maugel ?

penser qu'aucune intimidation, ni aucune vexation ne les ferait reculer devant l'accomplissement du devoir, dans le cas où il serait donné à l'école un enseignement qui pourrait blesser la foi des enfants; et ils s'engagent à prêter leur appui à toute défense légitime contre l'arbitraire et l'oppression.

» VI. — Ils se réservent, d'ailleurs, de demander en temps utile l'abrogation d'une loi qu'ils considèrent comme un malheur pour la France. »

(Suivent les signatures, au nombre de 27.)

Les députés de la droite qui ont signé la protestation contre la loi d'enseignement, ont décidé, dans la réunion tenue samedi, de faire afficher cette protestation dans toutes les communes de France.

Les sénateurs conservateurs ont également résolu de se cotiser entre eux, pour subvenir — si c'est nécessaire — aux frais d'impression et d'affichage de ce manifeste.

Grand émoi dans le monde politique et financier.

Un certain nombre de personnages privilégiés, tenant de très-près aux importants de la politique qui avaient acheté force titres de la dette tunisienne, sont depuis trois jours dans l'angoisse la plus profonde.

Il se confirme, en effet, qu'à la suite des conférences de M. de Freycinet avec MM. Roustan, Cambon, Herbet et Decrais, le gouvernement reconnaît l'impossibilité pour le Trésor français de garantir la dette tunisienne.

HISTOIRE VÉRIDIQUE

DU GRAND SOUTERRAIN DE SOLESMES

C'est dans la réponse de M. Goblet à M^r Freppel qu'il a été question du souterrain de Solesmes. Ce souterrain, entre nous, serait assez modeste, puisque, d'après l'honnête et véridique ministre, il irait seulement « du jardin à la crypte de l'église », 7 ou 8 mètres de long. Quelle conspiration formidable peut-on bien ourdir dans un boyau de 8 mètres? Le ministre Goblet n'est pas inventif.

Les Jacobins de Sablé avaient tiré bien meilleur parti de la lecture du *château d'Udolphe* et fabriqué une légende qui flattait bien mieux le béotisme radical. D'après ces plagiaires d'Anne Radcliffe, le souterrain se divisait en deux branches: l'une aboutissait au château de Sablé, et l'autre, passant sous la Sarthe, s'acheminait vers le château de Juigné. Cinq à six lieues de canalisation! Voilà qui était autrement terrible qu'un petit souterrain de 15 à 20 mètres. Et dire que, même réduit à ces infimes proportions, « le souterrain » est un mythe!

Voici le récit vrai de cette mystérieuse découverte:

« En 1838, le fondateur de l'abbaye de Solesmes, Dom Guéranger, avait fait creuser

Le nom aimé de Laure fut à ce propos fraternellement prononcé.

Ainsi revenaient sans cesse les leurs à tous dans les douces causeries des jeunes époux qui, au retour de leur pèlerinage charitable à la cité Antoine, rencontrèrent, devant la loge de leurs concierges, leur ami, le docteur Delcambre.

— Ah! ah! fit-il en souriant, nous venons de faire l'école buissonnière.

— Oui! et nous avons à vous en parler.

— Vilain mystérieux! dit Laure.

— Bon et cher docteur, ajouta Manuel, nous revenons de la cité Antoine.

— Je m'en doutais! dit Delcambre en tambourinant sur sa tabatière.

— Eh bien! montons!

(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

Y..., un des gros richards de la R. F., enrichi depuis le Quatre Septembre, visitait, l'autre jour, avec un ami, des terrains à vendre.

— Je me rappelle le temps, s'écria-t-il tout à coup, où j'aurais eu un lopin de ces terrains-là pour faire une paire de bottes.

— Pourquoi ne l'avoir pas acheté?

— C'est que nous n'étions pas en République, et... les bottes pressaient davantage.

une crypte sous l'église pour y déposer le corps du martyr S. Léonce, trouvé à Rome, le 24 novembre 1832, dans le Cimetière Cyriaque. Quelques années plus tard, de grands travaux de restauration ayant été entrepris dans le chœur, la crypte fut fermée. Après la mort de l'abbé de Solesmes, les fils de Dom Guéranger pensèrent que le seul lieu où l'on pût déposer le corps du vénérable défunt était l'ancien hypogée de saint Léonce. On décida donc de la rouvrir, et comme, naturellement, il était nécessaire de transporter les débris hors de l'église, un petit chemin de fer fut installé, et des waggonnets circulèrent sur cette ligne minuscule pour enlever les terres déplacées. De la rive droite de la Sarthe, tous les gens du pays pouvaient voir le va-et-vient des waggonnets. Dame! il n'en fallait pas tant pour intriguer les imbéciles. Croire que les moines creusaient un tombeau, c'était beaucoup trop simple; les gros bonnets de Sablé imaginaient ou s'imaginèrent que, pour se soustraire aux éventualités d'une nouvelle expulsion, les Bénédictins construisaient les fantastiques souterrains dont nous parlions plus haut. Naturellement, les feuilles radicales du Mans dénoncèrent à leur public les mystérieux travaux, et le candidat républicain de La Flèche dut les deux tiers de ses voix à l'accent tragique avec lequel il signala dans les réunions électorales les ténébreuses excavations de Solesmes.

» Que faisaient pendant ce temps-là les Bénédictins? Envoyaient-ils des rectifications aux journaux? Non. Les successeurs de Mabillon et de Montfaucon ont une si haute idée de l'intelligence de leurs contemporains qu'ils refusaient de croire que de pareilles âneries pussent jamais devenir inquiétantes. Faut-il même le dire? La légende les amusait beaucoup. Eh bien! ils avaient tort. La suite leur a prouvé qu'il faut toujours se défier des sots. Rien n'est malfaisant et dangereux comme un jacobin idiot.

» La crypte était construite depuis huit mois environ, et tous les travaux de maçonnerie terminés quand, le 23 mars dernier, M. le préfet Dumonteil vint, à la tête de 70 gendarmes et de 80 soldats, expulser les 50 moines de Solesmes. Ainsi que nous l'avons raconté dans notre premier récit, l'émissaire de M. Goblet avait emporté avec lui tout un arsenal d'instruments de serrurerie. Une fois les religieux jetés à la porte, il semblait que la besogne du préfet était à peu près remplie. Pas du tout. Cet administrateur, intelligent et dévoué, n'était qu'au début de la haute mission qui lui avait été confiée. Un des co-propriétaires de l'abbaye, M. Cartier, l'accompagnait. Se tournant vers lui: « — Et maintenant, monsieur, dit le préfet d'un ton digne, veuillez me montrer votre souterrain! »

» Phénomène bizarre! M. Cartier ne pâlit point. Ce clercal endurci poussa la dissimulation jusqu'à sourire. Sans répliquer, il conduisit le préfet vers l'église. A gauche, dans la nef, une porte était entrebâillée. M. Cartier l'ouvrit et, pour ne point imposer au courage du haut fonctionnaire une trop rude épreuve, il passa le premier, une bougie à la main. Vingt gendarmes suivaient, le revolver au poing. Après avoir descendu vingt marches, le cortège se trouva dans la crypte. Décirons-nous le spectacle inouï qui attendait là le préfet?

» Essayons. Au milieu de l'hypogée se dressait une pierre tombale sur laquelle on lisait ces mots tracés en caractères damasiens:

IN PACE
DOMNUS PROSPER GVERANGER

» Horrible, n'est-ce pas?

» La crypte a dix mètres de long sur deux de large et n'a d'autre issue que la porte qui aboutit à l'église: Quelle cruelle déception!

» Naturellement, le préfet ne pouvait se fier aux apparences; c'était trop peu compliqué, trop peu mélodramatique pour un souterrain auquel le citoyen Galpin avait dû son siège! Sur l'ordre du citoyen Dumonteil, les trois serruriers durent donc descendre dans la crypte pour sonder les dalles et les murs. Le préfet ne dédaigne pas de s'associer lui-même à cette importante opération. Les pics et les pioches interrogent l'hypogée sous toutes ses faces et dans tous ses recoins. Fatalité! Pas une porte ne se montra; pas un couloir n'apparut. Que faire? Fallait-il abandonner là les recherches? Non! Que diraient les radicaux du pays? Que penseraient les FF. de la Par-

faite-Sincérité de Bonnetable! Revenir au Mans sans souterrain, jamais!

» Exaspéré, mais non découragé, M. Dumonteil sort de la crypte et se dirige vers les jardins. Les serruriers dévastent les plates-bandes, explorent les carrés de salade, et fouillent la fosse au purin, sans que le moindre boyau, sans que le plus petit canal se révèle. Les maladroits! M. le préfet commence à soupçonner ses auxiliaires de cléricisme. Sans plus tarder, il veut procéder lui-même aux investigations. D'une main sûre, M. Dumonteil enfonce déjà la sonde dans un trou inédit, lorsque...

» ... Patatras! une épouvantable détonation se fait entendre. Le préfet tombe dans les bras d'un serrurier, les gendarmes tirent leurs sabres, le marchis-chef saute sur son cheval, le commissaire de police siffle ses estaffiers, et le sous-préfet, un flacon d'eau de mélisse à la main, vole au secours de son supérieur.

» Qu'est-il donc arrivé? Une boîte de dynamite était-elle enfouie dans le jardin? Les Bénédictins s'inspiraient-ils des procédés nihilistes? Le préfet se tâte; grâce à Dieu, pas un de ses membres ne manque à l'appel. Pendant que le boute-selle retentit d'un bout à l'autre du village, et que les gendarmes disposent la hausse de leurs carabines, M. Cartier s'approche et montre à M. Dumonteil un panache de fumée qui, là-bas, de l'autre côté de la Sarthe, déroule ses spirales au-dessus d'une carrière de marbre. C'est tout simplement une mine qui vient de faire explosion. M. Cartier explique que cet « accident » arrive à peu près dix fois par jour à Solesmes et fournit, chemin faisant, quelques détails sur les vastes ateliers de marbrerie de M. Landeau. Hélas! le préfet ne veut plus rien entendre. Humilié, confus, il sort précipitamment du jardin, laisse là les pics et les pioches, et retourne à Sablé pour y rédiger son rapport. »

ÉTRANGER

ESPAGNE. — Des événements assez sérieux viennent d'éclater en Espagne. La Catalogne menace d'entrer en insurrection.

Deux causes servent de prétexte à ce mouvement: d'abord l'industrie catalane proteste contre le traité de commerce avec la France, qui abaisse les droits protecteurs, — ensuite le commerce refuse de payer le nouvel impôt et ferme ses magasins. A Saragosse on compte 1,800 contribuables environ qui ont préféré se laisser saisir plutôt que de payer l'impôt commercial.

Les usines et les magasins étant fermés, les ouvriers sont jetés dans la rue et abandonnés à tous les mauvais instincts. Tous les centres industriels sont par suite menacés de grèves et d'insurrection; — de là à la guerre civile il n'y a qu'un pas.

A Barcelone, les dépêches signalent même une émeute. La foule a crié: Vive la République fédérale! Les octrois ont été attaqués, et la troupe a dû faire une décharge sur les perturbateurs.

L'état de siège a été proclamé. Mais le général Blanco, qui commande la ville, ne dispose que de 6,000 hommes. Il a occupé fortement les postes, les casernes et les gares de chemins de fer; mais ses forces sont insuffisantes pour résister à cent mille ouvriers sur le pavé.

Des dépêches publiées par le *Temps*, il résulte que les ouvriers sont excités « par les agitateurs de l'Internationale qui a des juntas à Barcelone, à Madrid et à Xérès ».

Ce qui rend la situation grave, c'est aussi « l'attitude des industriels et de la bourgeoisie », qui ferment les fabriques et les ateliers, et organisent une résistance passive.

Le mouvement ne se produit donc pas seulement dans le bas peuple, mais encore dans les hautes classes qui inspirent et dirigent la résistance.

Le gouvernement semble bien décidé à écraser l'insurrection; c'est du moins ce que déclare M. Sagasta à la Chambre. Mais si le mouvement s'étend dans les campagnes, si deux grandes villes comme Saragosse et Barcelone entrent en insurrection, il est à craindre que toute la province ne se lève comme aux temps des vieilles guerres civiles.

Le cabinet de Madrid sera alors en face non point d'une simple émeute, mais d'une révolution.

ALLEMAGNE. — La Gazette de Cologne a publié un article dont voici la conclusion:

« La lutte entre la Russie et l'Allemagne est inévitable, cette lutte pourra avoir lieu de différentes façons; elle peut se produire sur le terrain social ou sur les champs de bataille; mais, dans tous les cas, il faut qu'elle ait lieu.

» La nation allemande, qui est maintenant unie, aura alors à prouver sa force, et cette perspective doit engager sérieusement les partis allemands à réfléchir avant de refuser à l'homme de génie qui dirige les destinées de l'Allemagne ce qu'il croit devoir demander en vue d'augmenter les forces de la nation ».

REVUE FINANCIÈRE.

La confiance s'affirme de plus en plus, les opérations sont plus animées. La situation mondiale est elle-même des plus favorables au relèvement de la place.

L'encaisse de la Banque de France a enregistré 8 millions, dont plus de 4 en or. Les reports ont été très-modérés. Les fonds publics ont été les premiers à profiter de cette grande amélioration; les rentes françaises surtout ont été l'objet de nombreux achats.

Cependant, en clôture, ces dernières se sont lentement dans leur mouvement de hausse, à l'exception de la 5 0/0 qui, de 116.95, s'est avancée à 117.32.

Le 3 0/0, de 83.17, est revenu à 83.15.

L'amortissable a reculé de 20 cent. à 84. Les actions et obligations du Crédit Foncier ont été très-activement demandées par les capitalistes. Cette institution est une institution saine et que le gouvernement exerce un contrôle sur toutes ses opérations.

D'un autre côté, le revenu des obligations du Crédit Foncier est supérieur à celui des obligations de chemins de fer qui ne dépassent pas 3.60 0/0, alors que les communales émises au moment à 480 fr. sont remboursables à 500 francs et ont un revenu annuel de 20 fr., soit plus de 4 0/0. Les obligations 1879 ont six tirages de lots par elles sont donc appelées à une plus-value importante.

Les Magasins de France et d'Algérie sont en lents à mettre en portefeuille, les bénéfices ont progressé sensiblement.

L'activité sur le Crédit Lyonnais a été assez vive; on a remarqué que toutes les demandes d'épargne se sont portées sur les obligations de la Ville de Lyon; c'est le tirage du 15 avril prochain comportant un lot de 100,000 fr., qui est cause de cette recrudescence dans les achats.

Rappelons que la Nouvelle Union émet des actions à 500 francs sans majoration aucune, et que plus la libération se fera en 4 termes égaux de 125 fr. d'ici au 10 août et que les souscriptions sont reçues:

— A Lyon, 2, place de la Bourse;

— A Paris, 12, avenue de l'Opéra.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur les avantages nombreux que va recueillir cette société, ayant dans la main les plus belles et les plus fructueuses entreprises, elle va acquérir une importance considérable.

Les bons de l'Assurance Financière sont cotés à 300; ils sont bons à acheter à ce cours qui ne tardera pas à être dépassé. La sécurité et le revenu rémunérateur dont ils sont dotés et leur plus-value certaine justifient la faveur de l'épargne qui se porte également sur les polices de capitalisation de la même société. Ces dernières remboursables à 500 fr. sont libérables par versement mensuel de 1 franc.

L'émission des actions de la Compagnie Française de Voitures Urbaines, faite par la ville de Lamonta, répond à un besoin général.

Cette entreprise dont les recettes sont garanties donnera de 40 à 45 fr. de dividende par action. C'est donc un placement des plus avantageux. Les actions sont émises à 530 fr.

Parmi les valeurs industrielles, le Suez est en hausse considérable: de 2,465, il est monté à 2,540. Le Gaz a perdu 20 fr. à 1,650.

Sur le marché des chemins de fer, on a été ferme, pendant toute la semaine. Le Nord a cependant réagi de 50 fr. à 2,122 et le Midi de 1,280 à 1,280; par contre le Lyon, a monté de 1,770 à 1,770, et l'Orléans est resté à 1,345.

Chronique militaire.

Il y a longtemps déjà — presque des semaines — que nous n'avions eu à parler de nouveaux changements dans la forme militaire. Voici une première indication, en attendant sans doute d'autres choses.

On annonce qu'une solution définitive relativement au port du casque, comme nous l'avons dit, est à la veille d'être prise. Cette solution serait affirmative... jusqu'à ce qu'un autre ministre opine en sens inverse.

Le docteur Legouest, président du conseil de santé de l'armée, et tout récemment encore président de l'Académie pour y organiser le service de santé militaire.

C'est vraiment un peu tard.

Il y a eu, en effet, mardi dernier...

que la guerre de Tunisie dure et que les soldats français sont tombés pour la première fois, depuis 1870-71, sous le feu de l'ennemi, ou qu'ils ont recommencé à endurer toutes les misères qui déciment les troupees en campagne. Et c'est maintenant qu'on songe à réorganiser ce service de santé !

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier, à la suite d'une chaleur exceptionnelle à cette époque de l'année, un violent orage se préparait à l'horizon. Déjà, dans la journée, plusieurs coups de tonnerre avaient été entendus.

Vers sept heures du soir, de gros nuages s'amoncèlaient à l'est, et le vent, précurseur de la tempête, nous apportait de loin des sours grondements.

Mais l'orage, après avoir abandonné sa première direction, se dirigea vers le sud et ne nous laissa que le spectacle d'un ciel en feu.

Cet orage était annoncé par le bureau météorologique du *New-York Herald*. Dans deux jours, une seconde tempête doit aborder les côtes de la Grande-Bretagne et du Nord de la France.

LA SEUR DE DOVALLE.

On nous annonce, de la Ménitrie, la mort de M^{me} Clara Dovalle, sœur du poète tué en duel, en 1830, par Mira, directeur des Variétés. Charles Dovalle a laissé un nom, et lorsque M. Louvet, l'ancien ministre, mort récemment, réunit les œuvres posthumes de son ami, Victor Hugo écrivit la préface de ce recueil de vers, le *Sylphe*, fort rare et recherché aujourd'hui. Après avoir vu presque toute sa famille périr tragiquement, la vénérable sœur du poète s'était retirée à la gare de la Ménitrie, où elle vivait avec sa mère et son neveu. Elle n'avait qu'un culte, le souvenir de ce frère qui promettait un poète à la France, et qu'une belle avait frappé, en plein cœur, il y a cinquante ans, dans des circonstances extraordinaires.

(Patriote de l'Ouest.)

ANGERS.

Les hommes du 77^e de ligne, destinés à compléter l'effectif du 2^e bataillon en Tunisie, ont reçu leurs effets d'équipement. Ils partiront cette semaine. Les capitaines ont désigné d'office les hommes les plus vigoureux de chaque compagnie. On a mis à contribution les trois classes de 1877, 1878, 1879, et l'on a pu réunir de la sorte les 250 hommes demandés par le ministre de la guerre.

(Union de l'Ouest.)

La clôture de la saison théâtrale a été marquée à Angers par un accident. Dans les coulisses, un artiste nommé Lison est tombé atteint d'une paralysie au côté gauche. Le médecin de service lui a donné les premiers soins, et il a été transporté immédiatement à son domicile, rue Plantagenet, 2. M. Lison a le côté gauche complètement paralysé.

Le Concert de dimanche. — M. Jules Massenet a obtenu dimanche un très-vif succès au Concert populaire. Les *Scènes de féerie* ont été fort applaudies; celle qui a pour titre: *Apparition*, a été bissée.

M. Oriolle a offert au jeune maître une superbe couronne de fleurs au milieu d'applaudissements enthousiastes.

La *Chanson de Mireille* a été chaleureusement accueillie; la belle voix de M. Dufriche faisait valoir cette mélodie si suave et si douce.

Le dernier Concert populaire a donc été un grand succès que l'on peut considérer comme un heureux présage pour la prochaine année musicale.

(Etoile.)

A notre retour du Concert, dit l'*Union de l'Ouest*, nous trouvons dans la boîte du journal la charade suivante:

Mon premier est un corps pesant — un assommoir;
Mon second qualifie un objet, blanc ou noir,
Qui de la propreté nous offre le modèle.
Mon tout est un moriel dont le nom seul révèle
Un talent tout français, un auteur délicat,
Dont la muse a chanté l'Indoustan et l'Alsace,
Puis la cour d'un roi juif. — Déjà ce nom prend place
Tout près des Immortels!... Parfois, avec éclat,
De cités en cités on l'honore;
Il part!... le lendemain, on applaudit encore.

TOURS.

Pèlerinages au cimetière. — Suivant une pieuse coutume, une foule de fidèles s'est rendue avant-hier, dimanche des Rameaux, au cimetière de la Salle. On évalue à plus de quinze mille le nombre des personnes qui ont accompli ce touchant pèlerinage. Presque toutes portaient des couronnes de buis destinées à être déposées sur les tombes.

De midi à cinq heures surtout, la foule a été considérable. En raison de cette affluence, on ne pouvait s'avancer que très-lentement dans l'étroit chemin qui conduit au cimetière.

Le soir, en visitant le champ du repos, on pouvait se convaincre que toutes les tombes avaient été visitées. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on apercevait, en effet, toutes les croix ornées d'une couronne de buis apportée dans la journée.

Ces hommages rendus à la mémoire des morts, cette manifestation des plus purs sentiments de l'âme, inspirés par la religion et par une foi vive, offre un spectacle bien consolant, au milieu de la campagne écœurante que les coryphées de l'athéisme et de la libre-pensée ont entreprise contre le catholicisme. (Journal d'Indre-et-Loire.)

Comme à Angers, les voleurs de Tours se servent de la mèche ou de la « vrille ». Samedi dernier, ils ont tenté de pénétrer chez M. Lesourd, rue Néricault-Destouches, en faisant deux trous au moyen d'une mèche, dans l'un des contrevents du bureau où se trouve la caisse. Heureusement, les contrevents « blindés » à l'intérieur ont résisté aux efforts des malfaiteurs. (Indépendant.)

Hier soir, le théâtre de Tours a donné la 27^e et dernière représentation de la *Mascotte*. La clôture de l'année théâtrale aura lieu dimanche prochain sur cette scène.

LE CROCHETAGE A LIGUGÉ.

Le *Courrier de la Vienne* nous apprend que l'autorité administrative a procédé, samedi matin, à un nouveau crochetage de l'abbaye de Ligugé, et dans quelles conditions grotesques!

Une brigade de gendarmerie à cheval et une brigade à pied ont occupé, l'arme au bras, la route qui conduit à l'abbaye. La porte a été crochetée et brisée, les policiers ont parcouru tous les étages, toutes les cellules et n'ont trouvé que le vide absolu; ces malheureux ont été pris dans leur propre guet-apens: il n'y avait personne au couvent; le préfet n'y a trouvé que douze lapins.

« A un certain moment, dit le *Courrier*, on voit la troupe se ranger en bataille devant les servitudes. La police a entendu un bruit... C'est là, sans nul doute, qu'est cachée la congrégation reconstituée... Le commissaire central rajuste son écharpe, s'approche d'une porte et frappe les trois coups réglementaires. Le bruit devient plus perceptible; mais personne ne répond. On enfonce la porte, et l'on découvre... DOUZE LAPINS fuyant de tous côtés. Ce sont les seuls habitants du monastère. Un jardinier du bourg en prend soin en même temps qu'il cultive le jardin. »

Quelle ridicule équipée!

NANTES.

Le règne de M. Lechat est fini, mais ses ukases demeurent: c'est pour cela que les processions des Rameaux n'ont pas eu lieu, dimanche, à Nantes, dit l'*Espérance*. En échange, nous gardons les mascarades de la mi-carême et le défilé du 14 juillet.

LE MANS.

L'*Avenir* raconte qu'un de ses ex-concitoyens, M. Fortin, qui tenait autrefois l'hôtel du Saumon, vient de gagner un pari important avec une jument qu'il se propose d'ailleurs d'amener au Mans dans huit jours.

Le pari consistait à faire parcourir à la jument attelée 12 lieues en trois heures, au trot, et à s'arrêter dans trois bourgs.

M. Fortin a gagné son pari en 2 heures 35. Il a offert ensuite de recommencer le pari et de parcourir 14 lieues en 3 heures sans toucher à son fouet.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 2 avril 1882.

Versements de 86 déposants (15 nouveaux), 29,363 fr. » c.
Remboursements, 24,423 fr. 93 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Monsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambert-des-Levés.

Faits divers.

UN HÉROS OBSCUR.

Sous ce titre, la *Gazette de l'Est*, de Nancy, publie les lignes suivantes:

« Le 24 mars, s'est éteint, à Jœuf, une des gloires les plus pures de notre pays, le garde-forestier Jean Fissabre, qui se distingua au siège de Metz avec Braïdy, Scalabrino et Guillemain, tous également préparés forestiers. Deux fois, à 62 ans, Fissabre traversa les lignes prussiennes, porteur de dépêches pressantes du maréchal de MacMahon au maréchal Bazaine, qui n'en voulut pas profiter et qui perdit la France.

Modeste autant que courageux, Fissabre ne semblait pas même se douter de son héroïsme, alors que tant d'autres plus jeunes avaient refusé la mission dont il se chargea.

Appelé à Versailles pour le procès de Bazaine, Fissabre reçut des félicitations publiques du duc d'Aumale, puis il fut honoré de la médaille militaire (sans le traitement) et d'ordres du jour flatteurs de la part de l'administration forestière.

Ce fut tout ce que la République sut faire pour ce héros obscur, qui, à deux reprises, exposa volontairement et froidement sa vie pour le pays.

Le 14 décembre 1874, le corps forestier se cotisait et remettait à Fissabre une médaille d'argent avec un titre de rente de 400 fr., et l'oubli s'étendit sur cet épisode héroïque de nos revers. Ce souvenir, du moins, se transmettra dans sa famille comme un titre de noblesse, et encouragera les descendants à marcher sur les traces de l'aïeule qui a fait la gloire de leur nom.

Fissabre laisse sept enfants. L'un d'eux est en Tunisie, et ignore la mort de son père. Trois autres fils sont brigadiers ou gardes-forestiers comme leur père. Un cinquième travaille à la recette des finances. Deux filles restent à la maison paternelle, vivant péniblement de leur travail. La République n'a même pas su donner l'aisance à une famille qui a si bien mérité de la patrie.

Tous les gardes-forestiers du pays ont tenu à l'honneur d'accompagner à sa dernière demeure leur ancien collègue. Leur chef conduisait le convoi et a prononcé quelques paroles émues et patriotiques sur la tombe du héros. Trop peu de monde, hélas! à la cérémonie. Dans tout autre pays que le nôtre, les populations fussent accourues de loin pour honorer le glorieux vieillard. Les forges de Moyeuve, où, depuis sa retraite, Fissabre remplissait les humbles fonctions de concierge, étaient surtout trop peu représentées.

En République, on récompense mal et on oublie vite les véritables serviteurs du pays; en revanche, on décore les crocheleurs: il n'y a pas compensation. »

**

UN MATCH EXTRAORDINAIRE!

Il est de 400,000 fr. et est engagé entre une jument... et un escargot. Il a été inscrit pour être couru demain mercredi 5 avril.

La chose peut paraître invraisemblable au premier abord, mais nous avons eu sous les yeux le libellé du pari qui est fait dans les conditions suivantes:

Le comte de B... monté sur sa jument *Linotte*, s'engage à partir du pont de la Concorde, à se rendre à Versailles et à revenir au point de départ, c'est-à-dire à faire trente-huit kilomètres en deux heures.

De son côté, M. V..., riche propriétaire bourguignon, a parié qu'un escargot parcourrait, pendant le même laps de temps, un

espace de deux mètres quatre-vingts sur le bord d'un billard.

Comme la parole serait insuffisante pour obtenir que l'indolent mollusque se mette en marche, on lui présente, sans jamais la lui laisser atteindre, une feuille de salade saupoudrée de sucre en poudre!...

Nous publierons en détail les péripéties de cette course émouvante.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos aimables Lectrices que c'est Mercredi 5 Avril que les Magasins de la *Glaneuse* mettront en vente toutes les Nouveautés de la saison, y compris trois cents Modèles Chapeaux pour Dames et Jeunes Filles, Modèles des Maisons de Modes les plus en renom de Paris, et dont les Créations leur sont exclusivement réservées pour Saumur.

Si nous ne craignons d'être indiscrets, nous citerions bien quelques prix extraordinaires; nous préférons en laisser toute la surprise aux Visiteuses.

Mais ce que sans crainte nous pouvons affirmer, c'est que cette Mise en Vente sera un véritable événement, car tous les Comptoirs Spéciaux de Modes, Rubans, Soieries pour Garnitures, Dentelles, Passementerie, Broderie, Ganterie, Corsets, etc., etc., comprennent des Assortiments d'articles d'Élégance et de Goût tels que seule à Saumur une Spécialité de l'importance des Magasins de la *Glaneuse* peut en offrir.

Donc, aimables Lectrices qui toutes aimez l'Élégant, le Beau et le Bon Marché, à Mercredi 5 Avril.

Une Magnifique Ombrelle Japonaise sera offerte à toute personne qui achètera un Chapeau aux Magasins de la *Glaneuse*.

BANQUE DE DÉPÔTS ET D'AMORTISSEMENT.

CAPITAL 20 MILLIONS.

Siège social, 6, rue Auber, Paris.

MM. les actionnaires de la Banque de Dépôts et d'Amortissement se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle le 20 mars 1882. Ils ont approuvé les comptes de l'exercice 1881, qui s'est soldé par un bénéfice net de 805,258 fr. 16, et fixé le dividende à 18 fr. 75 par action. Un acompte de 10 fr. ayant été payé le 1^{er} janvier dernier, le solde de 8 fr. 75 sera distribué à partir du 1^{er} juillet prochain.

Le rapport des censeurs constate que la Banque de Dépôts et d'Amortissement n'a été en aucune forme atteinte par la crise du mois de janvier et que son capital est toujours d'une réalisation aussi immédiate que facile.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré*:

TEXTE: *Courrier de Paris*, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dacheres. — Les Rameaux, par R. Vallier. — Théâtres, par Damon. — La reine Victoria à Menton, par Ch. Frank. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Cavalcade de bienfaisance à Brest, par H. V. — Un kraal dans l'île de Ceylan, par Ch. F. — L'île de Man, par H. Vernoy. — Bulletin financier, par Plutus. — *Courrier des modes*, par M^{me} Iza de Cérigny.

GRAVURES: Paris: le dimanche des Rameaux: la vente du buis à la porte des églises. — Les villes d'hiver: Menton: le quartier Garavan. Le chalet des Rosiers, habitation de S. M. la reine d'Angleterre. Menton. — M. Erckmann. — M. Chatrian. — Comédie-Française: *Les Rantzau*, comédie en 4 actes, de MM. Erckmann-Chatrian. — Brest: Cavalcade de bienfaisance. — Un kraal dans l'île de Ceylan. — Îles Britanniques; Cabanes de pêcheurs dans la baie Sainte-Marie, à l'île de Man. — Rébus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 15 fr. 10; trois mois, 6 fr.

Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE

(mars 1882), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro de mars, les articles suivants:

Le Cercle de la librairie et de l'imprimerie; — le Voyage de Bartolomeo Vispa (suite); — Industrie des fleurs artificielles; — les Régions inconnues du globe; — les Thermes de Caracalla, à Rome; — un Groupe d'amis; — En croupe; — une Auberge à Capri; — petit Dictionnaire des arts et métiers; — Simon Danza, renégat; — l'Oracle de Thémis; — Arbres célèbres; — Souvenirs de l'Exposition d'électricité; — Walter Scott; — Bréviaire de la Sonna.

Trente-deux gravures: — Dessins de Vidal, Claverie, Catenacci, H. Girardet, Rocault, Sellier, de Bar, Broux.

Abonnement d'un an. — Paris, 7 fr.; départements, franco, 8 fr. 50.

Un numéro mensuel. — Paris, 60 c.; départements, 70 c.

Marché de Saumur du 1^{er} avril

Blé comm. (l'h.)	23 25	Hulle de noix	50	125	—
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	23 25	Hulle chene.	50	—	—
Froment (l'h.)	77	Graine tréfle	50	—	—
Halle, moy. n.	23 06	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	85	—
Orge	65	Luzerne	780	30	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	50	—
Fèves	75	— amandes	50	—	—
Pois blancs	80	— Cire jaune	50	190	—
— rouges	80	— Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	—	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—	—
Farine, culas	157	— 3 ^e	—	—	—

COURS DES VINS.

BLANC (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1881,	1 ^{er} qualité	100 à 120
Id. 1881,	2 ^e id.	100 à 120
Ordin., env. de Saumur 1881,	1 ^{er} id.	100 à 120
Id. 1881,	2 ^e id.	100 à 120
Salnt-Léger et environs 1881,	1 ^{er} id.	100 à 105
Id. 1881,	2 ^e id.	100 à 105
Le Puy-N.-D. et environs 1881,	1 ^{er} id.	90 à 100
Id. 1881,	2 ^e id.	90 à 100
La Vienne, 1881,	1 ^{er} id.	75 à 80

ROUGES (2 hect. 30).

Souray et environs, 1881,	1 ^{er} qualité	150 à 200
Id. 1881,	2 ^e id.	150 à 200
Champigny, 1881,	1 ^{er} id.	150 à 200
Id. 1881,	2 ^e id.	150 à 200
Varrains, 1881,	1 ^{er} id.	125 à 130
Id. 1881,	2 ^e id.	125 à 130
Bourgueil, 1881,	1 ^{er} qualité	150 à 165
Id. 1881,	2 ^e id.	150 à 165
Id. 1881,	3 ^e id.	150 à 165
Id. 1881,	4 ^e id.	150 à 165
Restigné 1881,	1 ^{er} id.	140 à 145
Id. 1881,	2 ^e id.	140 à 145
Chinon, 1881,	1 ^{er} id.	150 à 160
Id. 1881,	2 ^e id.	135 à 140
Id. 1881,	3 ^e id.	135 à 140
Id. 1881,	4 ^e id.	135 à 140

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Sommaire du n° 53. — Deux bérés d'un an; Pigassou et le vendredi saint; Suco-moi la cuisine; A nous les voyages gratuits! Les quatre âges de la République; Une loi bien républicaine; En avant les crocheteurs! Choses et autres; Assassins; Le rêve de Jollivet; Les Jésuites rentrent! Menouges administratifs.

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureau, à Tours, rue Richelieu, 13.
Se trouve, à Saumur, chez M. Dèz, libraire.

Dans son dernier numéro, le **Monde inconnu**, journal des nouveaux voyages, publie trois gravures d'une beauté tout à fait exceptionnelle. Nous recommandons surtout les « Nagas » où l'on voit un amoncellement effrayant de crânes, et les types de femmes dans tous les pays, si vrais, si élégants, si gracieux.

Dans le même numéro, — outre le PAYS DES FOURRURES, de Jules Verne; LA HONGRIE INCONNUE, de Victor Tissot, et les autres voyages en cours de publication, — on trouve un grand nombre d'articles sur les pays les plus divers; et la chronique de René Maugeant nous raconte la mort de Pa-Com-bo, le terrible agitateur Cambodgien.

Le **Monde inconnu** (3 ou 4 grandes gravures; 45 colonnes de texte compact), est le plus

complet, le plus varié, le plus véridique de tous les journaux de voyages.

Un numéro: 10 centimes. — Six mois: 4 fr. 50.
— Un an: 8 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

EN VENTE PARTOUT

Administration, 18, rue d'Enghien, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le fumifuge H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

Plus d'ASTHME
SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^{ie} CLEXY à Marseille.

L'ART NATIONAL

l'histoire de l'art en France, par H. de Caumont. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs. Reliure artistique, 100 francs. Librairie A. Levasseur, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-les-Bains

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	ARRIVÉES A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 15 matin.
8 25 —	—	11 15 —
11 15 —	7 39 soir.	—
1 17 soir.	4 55 —	—
4 55 —	—	—
7 50 —	11 48 —	—

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL	ARRIVÉES A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 57 matin.
8 35 —	5 17 soir.	6 40 —
12 15 soir.	3 50 —	4 48 —
6 45 —	10 47 —	11 07 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 8 h. 15.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 AVRIL 1882.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse Baisse.		Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse Baisse.		Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse Baisse.	
3 %	83	90	5	10	05	Comptoir d'escompte	1015	5	5	C. gén. Transatlantique	555	5	5	5	5	5	5
3 % amortissable	89	50	10	10	10	Crédit de France	—	—	—	Canal de Suez	2355	15	15	15	15	15	15
3 % amortissable nouveau	111	40	10	10	10	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1645	5	5	Société autrichienne	—	—	—	—	—	—	—
4 1/2 %	117	70	43	5	5	Obligations foncières 1877	438	—	—	OBLIGATIONS.							
5 %	117	70	43	5	5	Obligations communales 1879	438	—	—								
Obligations du Trésor	505	5	5	5	5	Obligat. foncières 1879 3 %	437	—	—	Est	371	—	—	—	—	—	—
Obligations du Trésor nouvelles	540	—	—	—	—	Soc. de Crédit ind. et comm.	—	—	—	Midi	372	—	—	—	—	—	—
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240	—	—	—	—	Crédit mobilier	620	—	—	Nord	379	75	—	—	—	—	—
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502	50	50	—	—	Est	770	8	50	Orléans	375	—	—	—	—	—	—
— 1865, 4 %	515	—	—	—	—	Paris-Lyon-Méditerranée	1792	50	12	Ouest	371	—	—	—	—	—	—
— 1869, 3 %	510	—	—	—	—	Midi	1245	5	—	Paris-Lyon-Méditerranée	371	—	—	—	—	—	—
— 1871, 3 %	395	—	—	—	—	Nord	2117	50	2	Paris (Grande-Ceinture)	—	—	—	—	—	—	—
— 1875, 4 %	518	75	—	—	—	Orléans	1335	—	—	Paris-Bourbonnais	371	—	—	—	—	—	—
— 1876, 4 %	518	75	—	—	—	Ouest	820	—	—	Canal de Suez	540	—	—	—	—	—	—
Banque de France	4930	30	—	—	—	Compagnie parisienne du Gaz	1620	—	—								

CHEMIN DE FER D'ORLÈANS GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste (s'arrête à Angers)
6 — 45 —	omnibus-mixte
8 — 56 —	omnibus-mixte
1 — 25 —	soir, omnibus
3 — 32 —	express
7 — 15 —	omnibus (s'arrête à Angers)
10 — 37 —	—

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte
8 — 21 —	omnibus
9 — 43 —	express
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte
4 — 44 —	—
10 — 28 —	express-poste

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

CHARMANTE VILLA

Située près la ville de Bourgueil.

Correspondance avec tous les trains de la ligne d'Orléans.

S'adresser audit M^e FLEURIAU.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean, n° 44,

Occupée par M. Limier, marchand de parapluies.

S'adresser à M. MOLLAY, rue Bodin 20, à Saumur.

MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT

Champ-de-Foire, n° 4.

S'adresser à M. SARGET.

ON DEMANDE à prendre à gérance, 5 à 6 mille francs, avec bonne hypothèque.

S'adresser à M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément. (195)

ENGRAIS ARTIFICIELS.

40 0/0 économie d'argent et de temps par l'emploi des engrais dont je suis seul dépositaire. Succès prouvés.

Pour la grande culture; emploi avec la semence ou en couverture pour les jardins; en arrosage, 4 kilos pour 100 litres d'eau; 25 kilos par 5 ares 50 centiares; 125 grammes par pied de vigne (recommandé). Instructions données pour l'emploi.

Net: 33 fr. les 100 kilos, pris chez COULON-GABORY, à la Sablonnière, près le château de la Fuye, Saumur.

Etude de M^e ROUSSE, notaire à Martigné-Briand.

UN MÉNAGE demande une place, le mari comme valet de chambre ou jardiner et la femme comme lingère ou cuisinière. — Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

MERCERIE EN GROS

MAISON L. VINSONNEAU, A SAUMUR.

On demande, de suite,

UN APPRENTI

M^e GAUTIER, notaire à Saumur,

demande de suite un petit clerc sachant bien écrire.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

A L'ABEILLE

Modes, Mercerie, Bonneterie.

Maison J. PÉRARE,

Rue Saint-Jean, 22.

On demande un JEUNE HOMME comme apprenti. (481)